

DES PERMANENCES PROCHES DE CHEZ VOUS

Afin d'assurer un service de proximité, SOLIHA Vendée vous propose de nombreux lieux de permanence sur l'ensemble du département.

Suivi de votre dossier ? Nouvelle demande ? Notre équipe se tient à votre disposition...

Pour toutes nouvelles demandes, merci de vous munir de votre dernier avis d'imposition sur les revenus.

Si votre ville n'accueille pas de permanence, n'hésitez pas à vous rendre à l'une de vos communes voisines !

OÙ	QUAND	COMMENT
CHALLANS 3 ^{ème} étage de la mairie de Challans - 1 Boulevard Lucien Dodin, 85300 Challans	Tous les mardis matins (sauf le 2 ^{ème} de chaque mois) De 10h00 à 12h30	Sur rendez-vous au 02 51 44 95 00
Mairie de Beauvoir - Place de l'Hôtel de Ville - BP 46 85230 Beauvoir sur Mer	Tous les 2 ^{èmes} jeudi de chaque mois De 10h00 à 12h30	
FONTENAY LE COMTE 16 Rue de l'Innovation, 85200 Fontenay-le-Comte	Tous les mercredis De 9h00 à 12h30	Sur rendez-vous au 02 51 44 95 00
LES ACHARDS Communauté des communes des Achards, 2 Rue Michel Breton, 85150 Les Achards	Tous les lundis de 8h30 à 12h00	Sur rendez-vous au 02 51 05 94 49
LES HERBIERS Mairie des Herbiers - 6 Rue du Tourniquet, 85500 Les Herbiers	Les semaines paires, Les mercredis de 9h00 à 12h00 et vendredis de 10h à 13h00	Sur Rendez vous au 02 51 91 87 06
SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE Communauté des communes - zone du soleil levant 85800 GIVRAND	Tous les mardis De 14h à 17h00	Sur rendez-vous au 02 51 44 95 00